



CENTRE PUBLIC  
D'ACTION SOCIALE

**DISON**  
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

## APPEL A CANDIDATURES

### Un(e) Responsable du Service Social Général

Le CPAS de Dison lance un appel public en vue du recrutement d'un(e) Responsable du Service Social Général.

#### Finalité de la fonction :

Le Responsable du Service Social Général est responsable de l'organisation et de la coordination de toutes les activités se rapportant au service dont il a la charge. Il assure la supervision et le contrôle du travail réalisé par les travailleurs du Service Social Général ainsi que des projets particuliers mis en place. Il travaille en étroite collaboration avec la Responsable des Services Sociaux Spécifiques et sous la supervision du Directeur des Services Sociaux.

#### Les conditions de recrutement :

- Être belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- Être âgé de minimum 21 ans au moment de la désignation ;
- Être :
  - soit titulaire du diplôme d'assistant social prévu par la Loi du 12 juin 1945 sur la protection du titre d'auxiliaire social ou d'assistant social ;
  - soit titulaire du diplôme d'infirmier gradué social prévu par l'Arrêté Royal du 17 août 1957 portant fixation des conditions de collation des diplômes d'accoucheur, d'infirmier, modifié par l'Arrêté Royal du 11 juillet 1960 ;
  - soit porteur d'un titre déclaré équivalent au diplôme d'infirmier gradué social en application de l'article 25,3° de l'Arrêté Royal du 17 août 1957 ;
  - soit titulaire d'un diplôme d'étude étranger déclaré équivalent à un des diplômes susvisés.

#### La nomination :

- Régime de travail : temps-plein ;
- Horaire variable : Du lundi au vendredi, début de journée entre 7H00 et 9H00 / fin de journée entre 16H00 et 18H00 ;

#### Les avantages :

- Echelle barémique B4 ;
- Nomination définitive au terme d'un stage d'un an ;
- Pécule de vacances et allocations de fin d'année du secteur public ;

- Chèques repas ;
- Nombreuses primes, avantages sociaux et réductions, grâce à l'affiliation du CPAS de Dison au Service social collectif, à la plate-forme « Benefits at work » et au service de vacances « Pollen » ;
- Assurance hospitalisation collective ;
- Ancienneté reprise en totalité pour la carrière dans le public et ancienneté de 6 années reprise pour la carrière dans le privé ;
- Quota avantageux de jours de congé par an + jours fériés locaux liés au public ;
- Accessibilité du lieu de travail aisée ;
- Ambiance collective de travail agréable et dynamique ;
- Flexibilité permettant d'organiser une vie équilibrée entre vie professionnelle et vie privée.

### Les candidatures :

Doivent parvenir au C.P.A.S., à l'attention de Monsieur le Président, R. DECERF, rue de la Station, 31 à 4820 DISON ou par mail à l'adresse [cpas.dison@cpas-dison.be](mailto:cpas.dison@cpas-dison.be) pour le 28 juin 2024 à midi au plus tard.

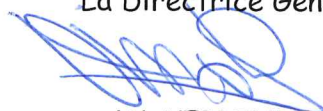
Elles doivent être composées des documents suivants :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Copie du diplôme requis (ou attestation de réussite de l'école) ;
- Un extrait de casier judiciaire (à fournir au moment de l'engagement).

Seules les candidatures répondant à toutes les conditions seront retenues.

POUR LE C.P.A.S.

La Directrice Générale,

  
W. VERLINDE



Le Président,

  
R. DECERF

